



2

L'hospice de Notre-Dame-de-la-Consolation de Grandchamps (Le Dorat)

Au Sud-Est du Dorat, vers le hameau de Lamont, une chapelle néogothique avec sa flèche se distingue entre les arbres. Qu'en est-il de ses auteurs et de son architecture ?

Félicité-Madelena Chesne (1819-1911) est à l'origine de la commande de cet édifice.

Elle appartient à une très ancienne famille notable du Dorat.

Un de ses ancêtres a fondé le monastère Notre-Dame de Recouvrance des Récollets en 1619.

Les Chesne sont de gros propriétaires terriens.



En 1837, Madelena Chesne apporte en dot deux propriétés agricoles sises à Lavergne, commune de Dinsac, à l'occasion de son mariage, avec Laurent-Sylvain Robert ⁽¹⁾, dernier représentant masculin d'une des familles les plus riches et notables du Dorat. Le couple ne pourra pas avoir d'enfant. Ils consacreront alors leur fortune aux soins de la ville du Dorat et de ses habitants. Laurent-Sylvain Robert avait une sœur, Félicie Robert, célibataire et tout aussi charitable.

Les Robert habitent leur maison ancestrale de la place de l'église. Ils passent la belle-saison dans leur manoir de Villemartin en Dinsac. Leurs propriétés agricoles sont nombreuses et exploitées en faire valoir indirect par le biais du métayage.

(1) ADHV : 4^E15/170



Les Robert sont très engagés. Dans le domaine politique : Laurent-Sylvain Robert est conseiller municipal. Il est nommé maire du Dorat en 1855 par l'Empereur Napoléon III. Le rapport du sous-préfet nous donne un aperçu du personnage.

« M. Robert est un homme modeste, intelligent, possédant une grande fortune dont il donne une partie aux pauvres et aux bonnes œuvres... »⁽²⁾.

Il démissionne quelques mois plus tard, suite à un différend avec le préfet.

Laurent-Sylvain et Madelena Robert appartiennent au courant des catholiques sociaux.

En période de crise, ils redonnent du travail aux ouvriers en entreprenant la construction d'un bâtiment situé à côté de leur maison, place de l'église. Leur piété est égale à leur fortune. Les Robert donnent un orgue à l'église-collégiale en 1876, chef d'œuvre de l'entreprise Cavalier-Coll⁽³⁾. Deux ans plus tard, en 1878, Laurent-Sylvain Robert meurt, -la même année que sa sœur Félicie-

Madelena Robert se retrouve seule. En souvenir des siens, elle décide de fonder un hospice sur ses terres de Grandchamps, à l'entrée Sud-Est du Dorat sur la route de Droux.

En 1885, son projet est terminé⁽⁴⁾. Il s'agit d'une chapelle avec une haute flèche de pierre, entourée de deux pavillons symétriques. Elle fait appel à un architecte parisien A. Bonnet. Les pavillons ont chacun deux niveaux et cinq travées prévus pour les femmes et pour les hommes en état de vieillesse.

La chapelle est à plan en croix latine avec chevet à trois pans et arcs-boutants, en néogothique stylisé. L'intérieur est voûté d'ogives en calcaire sur piliers à chapiteaux sculptés de crochets en série. C'est un certain Luc Gesta qui signe les vitraux en 1885 représentant les personnages de la Sainte Famille, la Naissance et la Passion et saint Israël et saint Théobald. Suite à un différend entre l'entrepreneur et le maître d'œuvre, la flèche de la chapelle a été complétée par l'architecte Jules Tixier, bien connu en Limousin. A l'intérieur, un bénitier, un confessionnal, un autel et un reliquaire sont installés.

Les deux pavillons sont ornés de gables à découpe trilobée et de petit jour tréflé au-dessus des fenêtres de l'étage et des pinacles d'angles. A l'intérieur, les couloirs sont en T au rez-de-chaussée, desservant pièces de services et un dortoir. Les pièces à l'étage sont desservies par un couloir central⁽⁵⁾.

(2) Robert SERRU, *Histoire du Dorat*, ed. Guénégaud.

(3) *Date sur l'orgue*

(4) ADHV : 3P169/7

(5) Base Mérimée, fiche de classement et inscription du service des Monuments Historiques



Les communs sont construits la même année –en 1885– avec une maison pour le portier ⁽⁶⁾.

Le souci de la veuve Robert de prendre soin des malades a peut-être pris ses racines auprès de son frère Emmanuel Chesne, docteur en médecine. Elle dédie son hospice à la vierge Marie, précisément à Notre Dame de la Consolation en confie la gestion à une communauté.

Le 20 mai 1886, devant le notaire Gaillard, du Dorat, Madelena Robert passe un contrat avec les trois frères Joullot, tous religieux. Il s'agit précisément d'Alexandre Joullot, aumônier du Carmel du Dorat, Adrien Joullot, curé d'Ajain (Creuse) et Charles Joullot, chanoine honoraire. Ils résident tous les trois à Grandchamps. La veuve Robert leur assure leur existence en échange de leur service du culte « dans la chapelle construite avec le petit hospice de Grandchamps » ⁽⁷⁾.

Charles Joullot est nommé aumônier de la chapelle, à défaut ses frères remplissent ce rôle. Ils sont nourris et logés, un domestique est même payé par la veuve Robert. Les chanoines sont aussi chargés de veiller sur les quatre vieillards alors en résidence dans l'hospice. L'acte mentionne le « pavillon du midi » où les chanoines seraient logés en cas d'infirmité. Il s'agit probablement du côté Sud. Ce pavillon se compose « de deux pièces au rez-de-chaussée à savoir un petit salon et une salle à manger, une cave ; au premier étage : quatre chambres ». La veuve Robert se réserve la cinquième chambre avec la cheminée.

Le contrat prévoit même l'échec de ce projet de bienfaisance et assure le logement à vie des trois prêtres avec le don d'une vache et la possibilité de la loger dans « une étable » et la jouissance « d'un bûcher, d'un poulailler, d'une buanderie et d'une cuisine ». La philanthropie de Madame Robert n'a pas de bornes. Madelena Robert termine sa vie avec ses petits-neveux Jardel dans leur maison, place de l'église. Ils y sont recensés en 1911 ⁽⁸⁾.

La chapelle de Grandchamps a fait l'objet d'un classement aux monuments historiques en 2004 et les deux pavillons ont bénéficié d'une inscription quelques temps après.

Michaël THOURY.

(6) ADHV : 3P169/7

(7) ADHV : 4^E45/180

(8) ADHV : 6M31